



DCM DU 30 MARS 2023

Dossier suivi par :

Hélène HUET

direction.generale@ville-liffre.fr

N° : 2023.086

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, **le 30 mars**, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil municipal

Date de convocation : 24 mars 2023 - **Date d'affichage** : 6 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

22 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Jacques BELLONCLE, Laurent BERTIN, Alain CLÉRY, Yannick DANTON, Samuel GATTIER, Christophe GAUTIER, Jean-Christophe GILBERT, Serge LE PALAIRE, Grégory PRENVEILLE, Mickaël ROSETZKI, Ronan SALAÛN, et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE, Claire BRIDEL, Merlene DÉSILES, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Lydia MÉRET, Laëtitia NOËL, Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Rozenn PIEL, Sophie CARADEC.

7 excusés : Messieurs Loïg CHESNAIS-GIRARD, Eric GOSSET, Jonathan RAULT et Mesdames Julie AUBAUD, Chantal FRANCANNET, Awena KERLOC'H, Maëva AMELOT.

6 pouvoirs : M. Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Anne-Laure OULED-SGHAÏER), M. Eric GOSSET (qui a donné pouvoir à Serge LE PALAIRE), M. Jonathan RAULT (qui a donné pouvoir à Samuel GATTIER), Mme Julie AUBAUD (qui a donné pouvoir à Laëtitia NOËL), Mme Chantal FRANCANNET (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), Mme Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Alexandra MARIE).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES

DÉNOMINATION D'UNE PLACE AU DROIT DE LA RUE DES ÉCOLES PLACE BEHAR ELIAKIM

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis favorable de la Commission « Urbanisme, Services techniques, Environnement, Sécurité, Commerce » réunie le 02 mars 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par voie de délibération, le nom à donner aux voies nouvelles, places, rues... ;

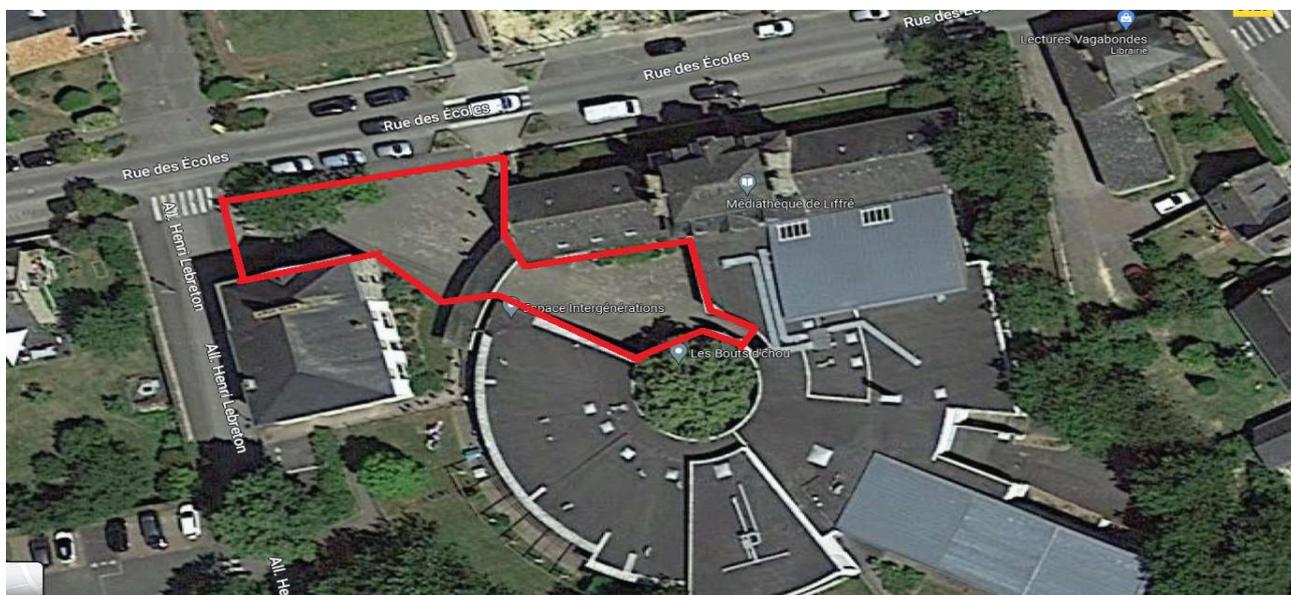
CONSIDÉRANT que la dénomination de ces espaces est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même ;

Monsieur Alain CLÉRY, Adjoint au Maire délégué à la Voirie, informe que dans le cadre du devoir de mémoire, la Ville a souhaité dénommer une place au nom de la Famille Behar-Eliakim.

La famille Behar-Eliakim est une famille juive bulgare réfugiée à Liffré pendant la seconde guerre mondiale. Jacques, le père, arrêté à l'ancien Hôtel du Lion d'or, et les deux enfants arrêtés à la sortie de leur classe rue des Ecoles, ont été déportés à Auschwitz par la suite. Le père et les deux enfants y périront.

L'actuel Espace inter-génération a été construit à partir de l'ancienne école publique de Liffré,

Aussi, il est proposé de procéder à la dénomination d'une place à leur nom comme suit sur son parvis. :



Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** la dénomination de cette place, conformément au périmètre délimité au sein de la présente délibération ;
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes afférents et tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

A Liffre,

Le Maire,

Guillaume BÉGUÉ